

RÉSUMÉ

ÉTUDES DE CAS SUR LES PRISES DE PAROLE PUBLIQUES DE MSF

MSF ET SREBRENICA 1993-2003

LAURENCE BINET



Le résumé décrit le contexte ainsi que la forme et la teneur [DS2.1]des prises de parole publiques de MSF et les principaux dilemmes auxquels elles essayaient de répondre.

Il s'inscrit dans le cadre d'une publication plus détaillée qui reconstitue les événements à partir d'extraits de documents issus des archives de MSF ou de la couverture médiatique de l'époque, ainsi que d'entretiens avec le personnel de MSF.

Vous pouvez télécharger la publication complète sur notre site :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>

Les études de cas sur les prises de parole publiques (Speaking Out Case Studies - SOCS) de MSF sont développées sous la responsabilité de MSF International. L'ensemble des études est disponible en accès libre, en anglais et en français.

RÉSUMÉ

En 1992, après le démantèlement de l'ex-Yougoslavie et la prise de contrôle de la majeure partie de la Bosnie orientale par les forces serbes de Bosnie, qui s'appliquent à en faire partir par la force tous les non-Serbes, la ville de Srebrenica devient une enclave assiégée et surpeuplée où se réfugient les musulmans de la région. Son approvisionnement est erratique, soumis au bon vouloir des assiégeants qui la bombardent régulièrement.

En mars 1993, après des mois de blocage, le commandant des Forces de paix des Nations unies déployées en Bosnie (Forpronu), le général Morillon réussit à entrer dans l'enclave avec un convoi du Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). Il promet à la population qu'il ne l'abandonnera pas. Srebrenica, ainsi que Zepa, Sarajevo, Tuzla, Gorazde et Bihac deviennent des « zones de sécurité » démilitarisées placées sous la protection de la Forpronu.

Une équipe de Médecins Sans Frontières est également entrée à Srebrenica dans le sillage du général Morillon et témoigne de la situation dans les médias. Dans les semaines qui suivent, MSF ouvre une mission médico-sanitaire dans l'enclave. Pendant deux ans, les équipes travaillent dans ce que d'aucuns considèrent comme une prison à ciel ouvert, maintenant en vie, grâce à ses secours, une population asphyxiée par le siège. À plusieurs occasions, MSF rapporte aux médias les difficultés qu'elle rencontre à obtenir l'autorisation de faire entrer dans l'enclave du matériel, des médicaments et des équipes.

Le 6 juillet 1995, les forces bosno-serbes attaquent Srebrenica. Dans les jours qui suivent, les deux membres du personnel international de MSF présents auprès des blessés assistent à l'offensive militaire des forces bosno-serbes qui prennent le contrôle de l'enclave, évacuent de force la population et mettent à l'écart les hommes âgés de plus de 16 ans. Srebrenica tombe aux mains des forces bosno-serbes le 11 juillet 1995, sans que les soldats de la Forpronu et de l'OTAN s'opposent militairement à la prise de cette « zone de sécurité » ou garantissent la protection de la population. Le contingent de Casques bleus néerlandais de la Forpronu, dont certains membres sont pris en otage, n'oppose aucune résistance et les frappes aériennes de l'OTAN, insuffisantes et opérées trop tard, n'ont aucun impact sur la situation au sol.

22 membres du personnel de MSF et employés de l'hôpital de Srebrenica sont portés disparus.

Pendant toute cette période, MSF rapporte en détail aux médias tout ce dont son équipe est témoin dans l'enclave et multiplie les appels demandant que la population soit protégée.

Une autre équipe MSF porte secours aux dizaines de milliers de réfugiés de Srebrenica qui sont arrivés à Tuzla et recueille leurs témoignages.

Dans les semaines qui suivent la chute de l'enclave, on découvre que les forces serbes ont massacré plus de 8 000 hommes et adolescents de plus de 16 ans. Des inculpations et des mandats d'arrêt sont lancés contre les responsables bosno-serbes Ratko Mladic et Radovan Karadzic.

Des enquêtes journalistiques révèlent qu'un accord aurait été passé entre le général Janvier, le commandant de la Forpronu, et le général Mladic, qui liait la libération de Casques bleus otages à l'absence de frappes aériennes.

MSF rend publics le journal de bord de son équipe de Srebrenica et les témoignages recueillis à Tuzla. L'équipe est interrogée par les médias sur ses relations avec les Casques bleus néerlandais dont le comportement passif est mis en question.

Après la signature des accords de paix sur l'ex-Yougoslavie, dits de Dayton, en décembre 1995¹, MSF s'inquiète publiquement que la volonté de paix entrave la justice et l'établissement des responsabilités dans ce qui s'est passé à Srebrenica.

Le 19 novembre 1999, le rapport de l'ONU sur les événements de Srebrenica reconnaît les « erreurs de jugement » de l'organisation et demande aux États membres impliqués de mener une enquête sur leurs propres responsabilités.

En juillet 2000, s'appuyant sur ce rapport, et forte d'avoir déjà obtenu, en 1998, la création d'une mission parlementaire sur le Rwanda, la section française de MSF lance un appel à la création d'une commission d'enquête du Parlement français sur les responsabilités de la France dans les événements de Srebrenica. Son objectif est de comprendre comment les logiques et défaillances politiques, militaires et humanitaires ont mené à l'abandon et au massacre d'une partie de la population d'une « zone de sécurité » où elle était censée être protégée et d'en tirer les leçons. Il s'agit de mettre en lumière les forces et les faiblesses des interventions armées internationales censées protéger les populations, interventions qui se multiplient depuis quelques années.

En novembre 2000, une mission d'information parlementaire est finalement mise en place et MSF lui apporte un soutien critique actif en fournissant aux parlementaires des éléments leur permettant de poser des questions susceptibles d'amener des réponses éclairantes sur les événements. Tous ces éléments, ainsi que des commentaires, sont transmis aux médias et postés sur un site Internet dédié.

Lors de la publication du rapport de la mission parlementaire en novembre 2001, MSF souligne publiquement que, s'il reconnaît les responsabilités militaires, ce document oublie les responsabilités politiques.

En 2002 et 2003, la section hollandaise de MSF commente publiquement les différents rapports établis à la demande des autorités néerlandaises qui répartissent les responsabilités de la tragédie de Srebrenica sur l'ensemble des acteurs de la communauté internationale. L'organisation insiste sur la nécessité de tirer les leçons de la crise de Srebrenica au regard de la protection des civils face aux violences de guerre.

1. Les accords de Dayton ont donné un cadre général à la paix en Bosnie-Herzégovine. Ils ont été négociés sur la base militaire aérienne de Wright-Patterson près de Dayton, dans l'Ohio, aux États-Unis, en novembre 1995 et signés à Paris, en France, le 14 décembre 1995.

MSF demande publiquement qu'à leur tour les États-Unis et le Royaume-Uni lancent un processus d'enquête sur leurs propres responsabilités dans les événements de Srebrenica.

Pendant toute cette période, MSF est confrontée à de multiples questionnements et dilemmes :

- ▶ En acceptant d'apporter des secours *a minima* à une population assiégée, MSF ne contribue-t-elle pas, à l'instar de médecins geôliers, à la stratégie des assiégeants tout en adoucissant leur image ?
- ▶ À l'inverse, demander l'évacuation de la population civile qui le souhaite n'équivaut-il pas à cautionner la politique d'épuration ethnique menée par les assiégeants ?
- ▶ Ayant fait confiance à l'engagement de protection de l'enclave et de sa population par les Forces des Nations unies, MSF doit-elle assumer une part de culpabilité ou de complicité dans l'abandon de l'enclave par l'ONU et le massacre de la population qui a suivi ? MSF n'a-t-elle pas donné à la population la fausse impression que rien ne pouvait lui arriver tant que son équipe était présente ?
- ▶ Est-ce le rôle d'une organisation médicale humanitaire de lancer un appel pour la création d'une commission d'enquête parlementaire puis, celle-ci mise en place, d'en assurer un suivi actif critique ?
- ▶ À l'inverse, MSF peut-elle ne pas chercher à comprendre les circonstances et les responsabilités qui, au niveau international, ont mené à l'abandon et au massacre d'une population à laquelle ses équipes portaient secours ? Peut-elle se contenter de demander une enquête parlementaire sans s'assurer que celle-ci se pose des questions susceptibles d'apporter des réponses éclairantes sur les événements ?
- ▶ En n'explorant pas les zones d'ombre des accords passés entre Bosno-Serbes et Bosniaques, MSF ne risque-t-elle pas de se poser en procureur des seules pratiques de l'ONU et de ses États membres ?
- ▶ La tragédie de Srebrenica doit-elle être considérée comme un accident de l'histoire ou comme une preuve de l'impuissance des mandats internationaux de protection des populations développés par l'ONU ?

Pour citer ce contenu :

Laurence Binet, « MSF et Srebrenica 1993-2003 », Décembre 2015, URL : <https://www.msf.org/fr/speakingout/msf-et-srebrenica-1993-2003>

Merci pour votre lecture.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ces événements, nous vous invitons à consulter le site du projet SOCS, où vous trouverez

- l'étude complète ;
- des cartes indiquant les lieux où MSF est intervenu ;
 - une chronologie détaillée ;
- des vidéos de MSF et des extraits de documents de l'époque.

Certaines études ont également été adaptées sous forme de podcasts et font l'objet de cours en ligne.

Retrouvez l'ensemble des études de cas sur les prises de parole publiques de MSF ici :

<https://www.msf.org/fr/speakingout/etudes-de-cas-sur-les-prises-de-parole-publiques-de-msf>